



Succession : refus de débloquer compte / héritiers non-résidents

Par Marc2303

Bonjour,

Suite au décès de ma grand mère, dont je suis un des héritiers, le Notaire nous informe que la banque refuse de débloquer les comptes étant donné que je suis non-résident. Je suis Français mais résident fiscale en Belgique. Ma grand mère était d'origine Française, vivait en France et ne possédait pas de biens à l'étranger.

Que devenons nous faire pour débloquer la situation ?

En vous remerciant pour votre aide précieuse !

M.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Peut être simplement ouvrir un compte bancaire en France ?
Le notaire doit pouvoir vous conseiller...